



Bourse de Montréal - Communiqué de presse

LA BOURSE DE MONTREAL INSCRIRA SES ACTIONS EN BOURSE DÉBUT 2007 LA BOURSE PROCÉDERA PAR VOIE D'INSCRIPTION À LA COTE SANS PLACEMENT

Montréal – 1^{er} décembre 2006 – Le conseil d'administration de Bourse de Montréal Inc. annonce qu'il a pris la décision d'inscrire en bourse les actions de l'entreprise, en procédant à une inscription à la cote sans placement. Cette inscription devrait intervenir dès que les formalités d'usage seront complétées, c'est-à-dire en mars ou avril 2007.

« La décision du conseil d'administration d'inscrire à la cote les actions de la Bourse de Montréal repose fondamentalement sur la reconnaissance de la maturité atteinte par l'organisation, » a déclaré monsieur Luc Bertrand, président et chef de la direction de la Bourse de Montréal.

« Dans le contexte actuel où les activités de la Bourse de Montréal génèrent suffisamment de fonds pour financer ses projets, les membres du conseil d'administration et de la direction de la Bourse ont conclu que l'inscription à la cote sans placement des actions de l'entreprise atteint l'objectif de liquidité pour son titre.

La direction et le personnel de la Bourse de Montréal continueront à se concentrer sur la gestion de la croissance et sur le développement de l'entreprise. L'inscription en bourse des actions de la Bourse de Montréal viendra simplifier les questions relatives à la valeur de l'entreprise, tout en établissant clairement son statut public et les règles qui la régissent, » a conclu monsieur Bertrand.

Note à l'éditeur: Une inscription à la cote sans placement consiste simplement à inscrire en bourse les actions existantes d'une entreprise.

À propos de la Bourse de Montréal

Première bourse à voir le jour au Canada et seule bourse canadienne de produits dérivés financiers, la Bourse de Montréal exerce son leadership dans le segment de marché à plus forte croissance du domaine boursier – les produits dérivés. Elle offre aux investisseurs individuels et institutionnels, au Canada comme à l'étranger, une vaste gamme de produits de gestion de risque destinés à protéger leurs investissements et en assurer la croissance. Ses services incluent la négociation, la formation, l'information et la réglementation de marché de même que des solutions en technologie de l'information. La Bourse offre également des services de compensation et de contrepartie centrale, par l'entremise de sa filiale à part entière, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC). La Bourse de Montréal est le principal actionnaire de la Boston Options Exchange (BOX), une bourse américaine d'options sur actions dont elle assure les opérations et les développements techniques. En juillet 2006, la Bourse de Montréal et la Chicago Climate Exchange® ont annoncé la création du Marché climatique de Montréal (MCeX), le premier marché organisé au Canada de produits financiers liés à l'environnement. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de la Bourse à www.m-x.ca.